

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 janvier 2014

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1677)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 158

présenté par

Mme Erhel et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 12, substituer aux mots :

« travaux à réaliser »

les mots :

« initiatives à mener ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement a pour objet de lever l'ambiguïté contenue dans le mot « travaux ». En effet, le décret arrêtera des initiatives précises à mener en vue de rendre compte de l'objectif de modération.